

Orientation de gestion Dynamique

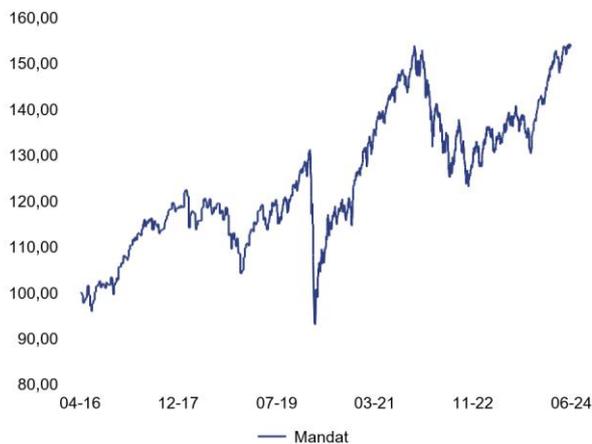
Reporting mensuel / Mandat Cible

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La méthodologie de gestion appliquée consiste en la composition d'un portefeuille Dynamique. La poche Actions pourra être comprise jusqu'à 100% du portefeuille.

Mandat Dynamique : à destination des investisseurs souhaitant valoriser leur capital à long terme, l'orientation Dynamique procure une gestion visant à maximiser l'espérance de rendement sur un horizon de placement de plus de 5 ans. La part d'actions dans l'allocation pourra atteindre 100% et sera majoritaire la plupart du temps avec un minimum à 20%. Les risques de perte en capital et de volatilité sont les plus importants des trois approches. L'objectif est d'accroître l'espérance de rendement en rétribution du risque élevé.

ÉVOLUTION DU MANDAT DEPUIS CRÉATION



Performances mensuelles et annuelles

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	YTD
2024	0,8	3,2	2,6	-1,9	1,4	1,1							7,4
2023	5,2	0,1	-0,2	-0,0	1,1	2,2	1,8	-1,6	-2,4	-3,0	5,5	3,4	12,2
2022	-4,7	-3,4	0,3	-2,4	-1,8	-6,2	6,7	-2,0	-6,2	3,3	3,4	-3,5	-16,0
2021	-0,3	2,1	5,2	1,2	1,2	2,1	1,1	2,2	-1,9	2,6	-0,9	2,8	18,8
2020	-0,6	-6,5	-13,9	7,8	2,6	2,5	0,4	3,6	-1,3	-2,3	9,5	1,9	1,4
2019	5,5	2,7	1,4	3,2	-4,5	3,3	1,4	-1,3	2,3	0,4	2,5	1,7	20,1
2018	2,0	-2,6	-2,6	3,1	0,1	-1,3	2,1	-1,3	0,5	-5,8	0,2	-6,2	-11,5
2017	0,8	3,1	2,1	1,0	1,1	-1,2	0,5	-0,4	2,5	2,4	-1,1	0,2	11,6
2016				-0,6	2,0	-3,8	3,8	0,5	0,1	0,4	0,4	3,3	6,2

Calcul : pas hebdomadaire. Les chiffres cités ont trait aux mois et années écoulés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

PERFORMANCES CUMULÉES (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	2024	1 an	3 ans	5 ans	Création
Mandat	1,11	0,60	7,44	7,44	11,09	7,34	30,78	53,57

PERFORMANCES ANNUALISÉES (%)

	3 ans	5 ans	Création	Vol. 5 ans
Mandat	2,39	5,50	5,37	13,22

Portefeuille modèle recommandé (%)

Libellé	Label	Article SFDR	Classes d'actifs	Pays	Poids
Trowe Price-us Eqty-aeur		Article 8	Actions Etats-Unis	Amérique du Nord	14,6
R-co OPAL Absolu		Article 8	Mixte - Biais obligataire	Monde	11,9
Acts Us Growth-r C Usd		Article 6	Actions Etats-Unis	Amérique du Nord	11,3
R-co OPAL 4Change Sustainable Trends C EUR	Towards Sust.	Article 8	Thématique Monde	Thématiques	8,4
R-co OPAL Emergents C EUR		Article 8	Actions Pays Emergents	Pays Emergents	7,9
Comgest Growth Europe-eur Ac	Luxflag	Article 8	Actions Europe	Europe	7,7
G Fund-european Conv Bnd-nc		Article 8	Oblig. Convertibles Europe	Europe	6,9
R-co Conviction Equity Value Euro C EUR		Article 8	Actions Zone Euro	Zone Euro	6,3
Comgest Growth Jpn-eur R Acc		Article 8	Actions Japon	Japon	6,1
Eleva Euroland Se-a2 Eur Acc	ISR	Article 8	Actions Zone Euro	Zone Euro	5,1
Ofi Invest Esg Liquidites Rc		Article 8	Indéfini	Zone Euro	4,5
Of In Actions Europe-isr	ISR	Article 8	Actions Zone Euro	Zone Euro	4,4
M&g Lx Optimal Inc-eur A Acc		Article 8	Oblig. Monde	Monde	2,5
Dnca Finance Eurose	ISR	Article 8	Mixte - Biais obligataire	Zone Euro	2,5
Total					100



Les labels ESG sont des certifications européennes. A ce jour, plusieurs labels nationaux existent et cohabitent. Ce sont des outils pour choisir des placements responsables et durables. Ils ont pour objectifs de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les investisseurs. Les labels ne garantissent pas la performance des fonds.

Les fonds labellisés qui composent les mandats de gestion bénéficient des principaux labels européens : français - label ISR, belge - Towards Sustainability et luxembourgeois - LuxFlag (Sources : les sites internet des labels ou les sociétés de gestion).

Label ISR : label français décerné par des organismes indépendants mandatés par le ministère de l'Économie et des Finances - 2016

Label Towards Sustainability : label belge délivré par la Central Labelling Agency (CLA), une association sans but lucratif de droit belge - 2019

Label Luxflag : label luxembourgeois de la Luxembourg Fund Labelling Agency, agence de labellisation internationale indépendante et à but non lucratif - 2006

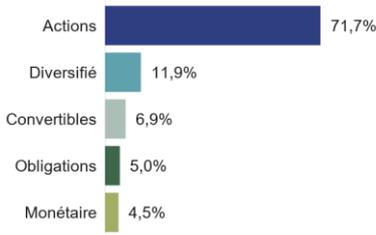
Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (SFDR) vise à fournir plus de transparence concernant la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Selon cette réglementation les produits sont classifiés de la manière suivante :

- Article 6 : l'article de la transparence, le prospectus devant préciser si le fonds intègre ou non le risque de durabilité
- Article 8 : produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales
- Article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable

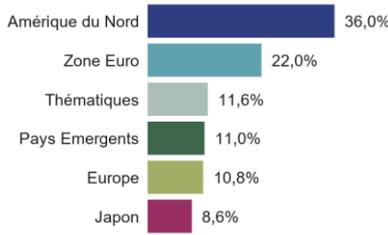


Portefeuille

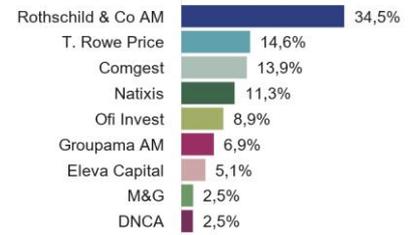
Actifs



Pays



Principaux promoteurs



PRINCIPAUX MOUVEMENTS SUR LE MOIS

Achats

Renforcements

Ventes

Allègements

Achats	Renforcements	Ventes	Allègements

Recommandations du conseiller

Le MSCI World a continué d'enchaîner les records en juin sur l'espoir que la Fed pourrait procéder à une première baisse de taux dès septembre grâce au repli de l'inflation et aux premiers signes de ralentissement économique aux USA. Lors de son comité monétaire de juin, la Fed a laissé ses taux directeurs inchangés pour la 7ème fois consécutive, justifiant cette décision par des prévisions d'inflation revues en hausse. Les projections médianes du comité monétaire ne tablent plus que sur une seule baisse de taux en 2024 contre trois lors de la réunion de mars. Toutefois, la publication après la réunion de la Fed du « Core PCE » le plus faible depuis mars 2021 à 2,60% en rythme annuel a ouvert la porte à une possible deuxième baisse de taux avant la fin de l'année. Malgré le maintien des coûts de financement à leurs plus hauts en 20 ans, l'économie américaine reste robuste comme en témoignent la hausse de l'ISM des services, la poursuite des créations d'emplois et la bonne tenue des ventes de détail grâce à l'effet richesse. Cependant, le moral des ménages américains se détériore en raison d'inquiétudes sur leur future situation financière liées à la persistance de l'inflation, à des taux d'intérêt élevés et à un marché de l'emploi en phase de rééquilibrage. En zone euro, la BCE, estimant « opportun de réduire le caractère restrictif de la politique monétaire » a procédé sans surprise à une première baisse de taux en début de mois malgré des prévisions d'inflation revues à la hausse. Considérant que celle-ci n'était pas encore vaincue, l'institution prône toujours le maintien d'une politique restrictive pendant le reste de l'année 2024 tout en rappelant que ses futures décisions continueront de dépendre des données économiques. Les dernières statistiques en zone euro se sont révélées en deçà des attentes et renforcent néanmoins l'espoir de nouvelles baisses de taux d'ici la fin de l'année. Le MSCI World TR gagne ce mois-ci encore 3,35% en euros et progresse de 15,18% depuis le début de l'année, meilleur semestre depuis juin 2021, grâce encore aux actions américaines qui signent de nouveaux records. Le S&P 500 TR et le Nasdaq TR montent en effet respectivement de 4,85% et de 7,33% en € durant le mois, toujours tirés par les « 7 Magnifiques » qui gagnent encore 11,01% (Bloomberg Magnificent 7 TR) malgré une amorce de consolidation en fin de mois pour le titre Nvidia. Les actions de la zone euro perdent 2,72% sur le mois (Euro Stoxx TR) principalement sous l'effet de la chute de 6,42% du CAC 40, pire mois depuis juin 2021. Cette contre-performance s'explique par la décision inattendue du Président Macron de convoquer des élections législatives dans le sillage des résultats des élections européennes dont l'issue pourrait avoir des conséquences économiques déléteres au regard des programmes des partis extrêmes en lice. Les secteurs cycliques ont particulièrement souffert en juin comme l'illustrent les reculs respectifs de 9,22% et de 6,78% des matériaux et des banques tandis que les secteurs défensifs ont limité la baisse : santé -1,60% et télécoms -1,03%. Reflétant les craintes d'une nouvelle dégradation des finances publiques quelle que soit la future majorité, les taux français à 10 ans se sont tendus pour atteindre 3,30% en fin de mois, mais surtout le « spread » avec le Bund allemand à 10 ans a bondi de 35 bp pour atteindre 82 bp le 27 juin, du jamais vu depuis 2012. Malgré la baisse de 16 bp du Bund à 10 ans, les obligations souveraines de la zone euro ont perdu 1,58% sur le mois (iBoxx Eur Sovereign) et cumulent désormais un retard de 2,13% depuis le début de l'année. Le profil de risque du mandat cible n'a pas été modifié en juin.



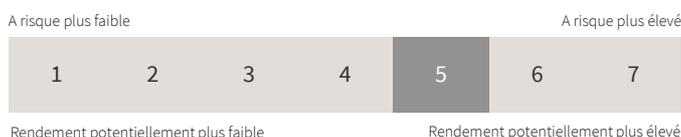
Caractéristiques

Juin 2024

Acteurs

Date de création :	18/04/2016
Société de gestion conseil :	Rothschild & Co Asset Management
Gestionnaire Conseil :	Stephane de Kermoal

Échelle de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Disclaimer

Ce document a été conçu par Rothschild & Co Asset Management et vous est remis par Abeille Assurances à des fins d'information. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel et ne saurait être considéré comme un conseil en placement, un conseil fiscal, une recommandation ou un conseil en investissement de la part de Rothschild & Co Asset Management. Les performances sont calculées brutes de frais de gestion du contrat. Les performances des indices sont calculées dividendes nets réinvestis. Elles sont calculées hors prélèvements sociaux et fiscaux. Par ailleurs, les données présentées sont celles d'un profil théorique de référence en gestion sous mandat et sont donc susceptibles de ne pas refléter la répartition de votre épargne. Votre profil en gestion sous mandat peut donc s'en écarter pour notamment les raisons suivantes : souscription récente du contrat, versements/rachats, changement de profil, apports/retraits, lignes de titres non cessibles, etc. Il convient de prendre contact avec votre conseiller afin de connaître la performance réelle de votre épargne investie sur les supports en unités de compte. Rothschild & Co Asset Management ne saurait être tenu responsable d'aucune décision prise sur le fondement des éléments contenus dans ce document ou inspirée par eux. Nous vous rappelons que la répartition de votre épargne doit être pilotée en fonction de vos besoins, vos exigences, votre horizon de placement et de votre profil d'épargnant. Rothschild & Co Asset Management n'agit pas en tant que gestionnaire des contrats mais en qualité de conseiller en investissement auprès de Abeille Assurances, qui reste libre de suivre et d'exécuter ou pas les conseils fournis. Les unités de compte présentent un risque de perte en capital. Elles sont soumises aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse. Leurs performances passées, présentées dans ce document, ne préjugent pas de leurs performances futures. Avant de sélectionner un support d'investissement, nous vous recommandons de lire son Document d'informations clés de l'investisseur (DIC), disponible sur le site de la société de gestion considérée. La liste complète des unités de compte référencées dans les contrats conçus par Abeille Assurances est disponible dans les conditions contractuelles.